



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Panthéon

Question écrite n° 54192

Texte de la question

M. Alain Marleix interroge M. le Premier ministre sur le fait que M. Jean Zay repose aujourd'hui au Panthéon, sur décision du Président de la République, alors qu'il aurait écrit un poème en 1924 intitulé Le drapeau qui dénigrait le drapeau français. S'il s'avère véridique que cet homme politique, qui fut député et ministre de l'éducation nationale en juin 1936, ait écrit un tel brûlot, l'on peut légitimement s'indigner de l'honneur qui lui a été fait au nom du peuple français et de la Nation. Il lui demande confirmation ou non d'un tel écrit portant atteinte à nos couleurs.

Texte de la réponse

Le poème de Jean Zay intitulé « Le Drapeau », écrit en 1924, n'était pas destiné à la publication. Cette oeuvre de jeunesse a cependant été publiée par la presse d'extrême droite et utilisée à chaque étape de la carrière de Jean Zay pour mettre en cause son patriotisme. Il a eu l'occasion de s'exprimer lui-même sur ce sujet devant la Chambre des Députés. Le parcours de Jean Zay est exemplaire aussi bien comme député, ministre de l'éducation nationale que comme combattant. Il démissionne en 1939 de son poste au Gouvernement pour être enrôlé dans l'armée non par obligation mais par amour de la France et intègre le commandement du train pour la IV^{ème} armée comme sous-lieutenant. Après l'avoir arrêté, le régime de Vichy dresse son procès politique et le condamne à la dégradation militaire et à la déportation. Il sera assassiné en 1944 par la Milice. Dans l'immédiat après-guerre, Jean Zay est réhabilité par l'arrêt du 5 juillet 1945 qui annule cette condamnation. Son engagement dans la lutte pour son pays est reconnu. Il est cité à l'ordre de la Nation en 1946. Jean Zay aura été un grand patriote et un grand Republicain. Il avait fait le choix des valeurs de la République, dont il fut un grand serviteur. Nommé ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts le 4 juin 1936, il mena de nombreuses réformes jusqu'en septembre 1939 pour moderniser en profondeur l'éducation nationale et valoriser le patrimoine et les institutions culturelles. De nombreux établissements scolaires portent son nom. Son entrée au Panthéon le 27 mai dernier marque la reconnaissance de la Nation à une personnalité d'exception.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54192

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2014](#), page 3351

Réponse publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6484